

**Décision portant nomination du directeur intérimaire  
de la Caisse d'allocations familiales de la Guadeloupe et de Saint-Martin**

**LE DIRECTEUR GENERAL  
DE LA CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES**

- Vu l'article R. 212-3 du code de la sécurité sociale ;
- Vu Le décret du 22 novembre 2017 (JO du 23 novembre 2017) portant nomination de Monsieur Vincent Mazauric en qualité de directeur de la Caisse nationale des Allocations familiales ;
- Vu la vacance du poste de directeur de la Caisse d'allocations familiales de la Guadeloupe et de Saint-Martin ;

**DECIDE**

Article 1 : Monsieur Patrick DIVAD, né le 15 octobre 1967 à POINTE-A-PITRE (971), est nommé en tant qu'intérimaire dans les fonctions de directeur de la Caisse d'allocations familiales de la Guadeloupe et de Saint-Martin.

Article 2 : La présente nomination prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, jusqu'à sa prise de fonction en tant que directeur.

Article 3 : La présente décision sera publiée sur le site Caf.fr

Fait à Paris le **19 DEC. 2018**



---

Vincent Mazauric



32 avenue de la Sibelle  
75685 Paris cedex 14

Tél. : 01 45 65 52 52  
Fax : 01 45 65 57 24